

BULLETIN D'ADHESION

Syndicat T.A.L.E.S.S.



TALESS

Syndicat des Travailleurs Assurés
Librement en Europe pour leur Sécurité Sociale



Nom : _____ Prénom : _____

Née le : _____ Ville de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

E-mail : _____ Mobile : _____

Votre profession : _____

Travailleur indépendant : Dirigeant de structure : Salarié : Fonctionnaire ou assimilé : Retraité :

ADHESION et COTISATION

L'**adhésion** (est unique) et la **cotisation** financent le fonctionnement du Syndicat, elles permettent de mobiliser des cabinets d'avocats européens, de promouvoir le droit communautaire, une assistance dans la défense de vos droits, l'accès à la gestion en ligne de votre dossier, de participer financièrement au combat commun, l'assistance devant les tribunaux si nécessaire (hors frais de déplacement), de participer aux investigations, recherche-développement du programme de défense et d'offensive contre toutes les caisses. L'**attestation** sera délivrée en fin d'année civile. je suis déjà adhérent d'une association :

Je souhaite devenir membre de TALESS, j'adhère et règle ma cotisation

➤ Membre actif : Je suis déjà assuré social européen OU j'entreprends les démarches

- Vous êtes **Indépendant** : Adhésion : **300 €** et Cotisation : **75 € / mois**
- Vous êtes en **société avec salarié(s)** : Adhésion : **500 €** et Cotisation : **150 € / mois**

La Cellule sociale : En cas de **difficultés financières** merci de contacter le trésorier : tresorier@taless.fr

J'ajoute un don de : _____ € pour la participation à vos frais.

J'ajoute un don matériel de la nature suivante : _____

(Vous recevrez un lien par mail pour le paiement) le : _____

Paiement de l'adhésion et des Cotisations : Par prélèvement

- [Cliquez-ici pour régler les 300€ d'adhésion et les 75€/mois des cotisations mensuelles](#)
- [Cliquez-ici pour régler les 500€ d'adhésion et les 150€/mois des cotisations mensuelles](#)

Les cotisations mensuelles débutent le mois suivant votre adhésion, (merci de nous joindre **une photo** de vous par mail)

Signature ici

CHARTRE DES ADHERENTS TALESS

Responsabilité :

- L'adhérent doit participer activement à l'élaboration de ses dossiers défensifs :
 - Remplir précisément toutes les informations relatives demandées.
 - Répondre aux organismes dans les délais impartis avec les documents fournis.
 - Fournir tous nouveaux documents.
 - Etre présent lors de ses convocations au tribunal
 - Etre présent lors des convocations de membres du Syndicat aux Tribunaux de sa ville (x1/mois)
- L'adhérent s'engage à participer aux actions collectives offensives.

Confidentialité :

Dans le cadre de notre activité, l'adhérent est appelé à utiliser des documents individuels et confidentiels.

Pour le respect de cette confidentialité, nous vous demandons de vous engager à ne divulguer aucun document fourni par TALESS à une tierce personne.

Tout manquement à cette obligation de confidentialité constituera une faute grave pouvant faire l'objet de poursuite. (Le syndicat se réserve le droit de réclamer l'adhésion et la cotisation annuelle à cette tierce personne)

Cette clause reste valable deux ans après la cessation de votre adhésion à notre syndicat.

Nom : _____ Prénom : _____

Date

Signature (avec mention lu et approuvé)



**Vous pouvez nous faire parvenir votre Bulletin d'adhésion (et la charte)
par mail : contact@taless.fr et par courrier : TALESS, 1058 route des plans, 06510 CARROS**

Ces informations ne peuvent être communiquées à l'extérieur de TALESS pour des opérations commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

**Syndicat T.A.L.E.S.S. - Syndicat des Travailleurs Assurés Librement en Europe pour leur Sécurité Sociale
TALESS - 1058 Route des Plans, 06510 CARROS – Tél : 04 22 13 57 37 - contact@taless.fr - www.taless.fr
Facebook : TALESS (@Syndicat.Taless) - Twitter : @Syndicat_Taless**